

Cadre réservé à l'administration :
Dossier reçu le : N°enregistrement :

Je m'investis dans ma ville

Déodatien(ne)

Âgé(e) de 15 à 18 ans

Si tu veux t'investir dans ta ville,
postule !

Dossier de candidature 2026 Informations

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Age :

Adresse :

88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Mail d'un parent ou tuteur légal :

Téléphone d'un parent ou tuteur légal :

Situation (cochez) :

☐ Collégien(ne), établissement :

☐ Lycéen(ne), établissement :

☐ Autre (préciser) :

PHOTO

Format officiel
Non obligatoire



LA VIE EN
VOSGES
le Département

PRÉFET
DES VOSGES
Liberté
Égalité
Fraternité



POLITIQUE
De La VILLE

Mairie de Saint-Dié-des-Vosges
Service Jeunesse
Tél : 03 29 52 66 50



SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Sa  de la
jeunesse

Je souhaite participer aux sessions suivantes :

(Cochez, plusieurs possibilités)

Missions possibles : entretien des sentiers de randonnée, animation au sein d'une résidence autonome pour personnes âgées, travaux de peinture (écoles...), travaux d'entretien et désherbage au sein du Parc des Sports

Vacances de printemps :

☐ 1^{ère} session : 3h30 les matins du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026

Vacances d'été :

☐ 2^{ème} session : 3h30 les matins du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026

☐ 3^{ème} session : 3h30 les matins du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2026

☐ 4^{ème} session : 3h30 les matins du lundi 3 au vendredi 7 août 2026

☐ 5^{ème} session : 3h30 les matins du lundi 10 août au vendredi 14 août 2026

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

- o RIB au nom de l'adolescent obligatoire
- o Photocopie d'une pièce d'identité
- o Justificatif de domicile
- o Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- o Photocopie de l'attestation d'assurance RC en cours
- o Photocopie des pages de vaccination
- o Fiche sanitaire

Attention : autorisation parentale dûment remplie et signée

LES ETAPES DE VOTRE CANDIDATURE

ETAPE 1 : RETRAIT DU DOSSIER

Le retrait du dossier s'effectue à l'accueil de l'hôtel de ville ou en téléchargement :

<https://saint-die.eu/famille/jeunesse-ados/je-m-investis-dans-ma-ville>

ETAPE 2 : DÉPÔT DU DOSSIER ET DATES DE FIN DE RECEPTION DES DOSSIERS

Votre dossier doit être déposé à l'accueil de l'Hôtel de ville de Saint-Dié des Vosges ou par mail à : direction_jeunesse@ca-saintdie.fr.

Dates de fin de réception du dossier d'inscription :

- 20 mars 2026 pour la session de printemps
- 26 juin 2026 pour les sessions d'été

ETAPE 3 : RÉPONSE À VOTRE CANDIDATURE

- Si votre candidature est retenue, vous serez averti par mail.
- Les dossiers prioritaires concerneront les adolescents qui n'ont pas effectué de sessions en 2025.
- Un tirage au sort sera effectué sur les dossiers restants si la jauge nous le permet.

AUTORISATIONS PARENTALES - À REMPLIR IMPERATIVEMENT

Par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra être pris en compte.

1 - AUTORISATION DES DROITS À L'IMAGE (rayer la mention inutile)

Dans le cadre des missions, des photos ou reportages peuvent être réalisés avec les participants / votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'autorise les prises de vue
- Je refuse les prises de vue

2 - AUTORISATION DE TRANSPORT (rayer la mention inutile)

- J'autorise mon enfant à être transporté en minibus sur le lieu de la mission.
- Je n'autorise pas mon enfant à être transporté en minibus, et assurerai moi-même son transport.

3 - AUTORISATION DE SORTIE (rayer la mention inutile)

- J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre le lieu de rendez-vous et son domicile.
- Je n'autorise pas mon enfant et assurerai moi-même son transport.

INDEMNISATION

La participation aux sessions «Je m'investis dans ma ville» donne lieu à une gratification de 100€ pour 17 heures 30 (5 demi-journées) de mission, uniquement par virement bancaire au nom du jeune participant.

Attention, tout dossier incomplet ou non soigné sera refusé.

Pour toute question concernant le dispositif, vous pouvez contacter l'équipe du service jeunesse au : 03.29.52.66.50.

**Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom sous couvert de leurs parents ou tuteur.*

Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

**La ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à souscrire auprès d'une compagnie d'assurance un contrat « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.*

VACCINATION ET ALLERGIE

- ☐ Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccinations
- ☐ Je certifie que mon enfant ne présente aucune allergie pouvant empêcher sa participation aux activités du chantier

Je soussigné(e), Madame / Monsieur :

En qualité de parent(s) ou de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points de ce formulaire, ainsi que du contrat d'engagement auquel

MA FILLE / MON FILS s'engage, à participer au dispositif «Je m'investis dans ma ville» dans les conditions suivantes :

La ville de Saint-Dié-des-Vosges ne sera en aucun cas considérée employeurs des jeunes participants au dispositif «Je m'investis dans ma ville». En aucun cas la gratification versée pour la participation à l'activité «Je m'investis dans ma ville» ne pourra avoir équivalence de salaire.

J'autorise mon enfant (Nom prénom) :

et certifie que l'intégralité des informations mentionnées ci-dessus sont exactes.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges le 2026

Signature précédant de la mention « lu et approuvé » :

Cette manifestation sera couverte par un reportage photo et/ou vidéo réalisé par le service communication mutualisé Ville & Agglomération

SIGNATURE + MENTION

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service jeunesse pour la candidature de votre enfant. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées à l'enregistrement du dossier.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le Délégué à la Protection des Données dpo@ca-saintdie.fr . Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr



LA VIE EN
VOSGES
le Département

agence nationale
de la cohésion
des territoires

PRÉFET
DES VOSGES
Liberté
Égalité
Fraternité



POLITIQUE
De La VILLE

Mairie de Saint-Dié-des-Vosges
Service Jeunesse
Tél : 03 29 52 66 50



SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Au cœur de la
jeunesse